

RÉFÉRENDUM DU 1ER NOVEMBRE

Clôture de l'opération de révision des listes électorales

P3

AFFAIRE ALI HADDAD

Le procès en appel reporté au 11 octobre prochain

P3

TUNISIE

Les recettes touristiques chutent de 60% en raison de la pandémie

P5

RENTREE SCOLAIRE 2020-2021

Les plans "exceptionnels" de la tutelle

P3

AU PREMIER
JOUR DE LA
GRÈVE

Sit-in des avocats devant la Cour d'Alger

Les avocats d'Alger ont marqué leur premier jour de grève, hier, par un sit-in devant la cour d'Alger pour réclamer « une justice indépendante ». Ainsi, les robes noires de la capitale ont répondu à l'appel de l'ordre des avocats d'Alger pour une grève d'une semaine à partir d'hier jusqu'au 4 octobre prochain. Devant la Cour d'Alger les avocats ont scandé des slogans comme : « La défense réclame une justice indépendante », « basta à la justice des instructions ».

P3

RAGE

900 cas et 15 décès en Algérie en 2019

Quelque 900 cas de rage, dont 15 décès, ont été enregistrés en Algérie en 2019, a révélé hier le chargé du programme zoonoses au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Dr Ali Trad. "En Algérie, la rage animale sévit à l'état enzootique avec une moyenne de 900 cas enregistrés chaque année, dont 15 décès, majoritairement des enfants de moins de 14 ans", a précisé le Dr Trad à la veille de la Journée mondiale de lutte contre la rage (28 septembre). "Pour 2018 et 2019, les wilayas ayant notifié des cas de rage sont : Médéa, Aïn Defla, Biskra, Oran, Skikda, El-Bayadh, Tissemsilt, Tiaret, Mostaganem, Khenchela, M'sila, Bejaia, Alger, Aïn Temouchent, Tipasa, Annaba, Ghardaïa et El-Oued", a fait savoir le responsable.

P2

Régions

BISKRA

**La limitation des
espaces de
commercialisation
préoccupe les
phoeniciculteurs**

P9

SÉTIF

**Réception de 47
établissements
hôteliers avant fin 2022**

P8

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

153 nouveaux cas, 104 guérisons et 3 décès

P24

PROJET AADL AIN AL-MALHA À ALGER

Mise en demeure à l'entreprise turque Maksem YAPI

P2

YÉMEN

Accord historique sur un échange de 1 081 prisonniers

P24

Sport

FOOTBALL / TRANSFERTS

**Belhocini quitte
l'USM Bel-Abbès pour
Umm Salal (Qatar)**

P13



Brèves

PROJET AADL AIN
AL-MALHA À ALGER.

Mise en demeure à l'entreprise turque Maksem YAPI

L'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement, AADL, a adressé une première mise en demeure à l'entreprise turque Maksem YAPI/TURQUE en charge de réalisation du projet des 1 462 logements à Ain al-Malha à Alger. Cet avertissement a été adressé par l'AADL hier suite à la constatation par les services de l'agence du retard dans le démarrage du chantier qui est carrément abandonné par la société turque et l'absence de tous les moyens matériels et humains. L'AADL a constaté aussi l'impossibilité de démarrer les travaux d'approvisionnement en eau potable et de compléter les réseaux d'assainissement dans les fragmentations 05 et 07, en plus de la non-conformité de l'achèvement des travaux au niveau de certains fragments. De ce fait, la direction de l'AADL d'Alger a demandé, dans son annonce à l'entreprise turque, de prendre tous les dispositifs nécessaires pour le démarrage effectif des travaux dans le chantier en mettant en place les moyens humains et financiers selon un plan de travail adéquat afin de rattraper le retard. L'AADL a donné un délai de 72 heures à l'entreprise turque pour lancer les travaux dans le cas contraire, elle prendra les dispositifs légaux contre Maksem YAPI/TURQUE.

R.N

INTEMPÉRIES

Les conducteurs appelés à effectuer le contrôle technique des véhicules

La Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) a appelé les conducteurs et les usagers de la route à l'impératif d'effectuer le contrôle technique périodique des véhicules et éviter l'excès de vitesse notamment lors de la chute des premières gouttes de pluie afin d'éviter les accidents de la route, a indiqué hier un communiqué de la DGSN. La DGSN souligne, à cet effet, l'importance "d'effectuer le contrôle technique périodique des véhicules et de vérifier l'état des pneus, du système de freinage, des différents dispositifs de vue et des essuies glaces, tout en évitant l'excès de vitesse notamment lors de la chute des premières gouttes de pluie", précise la même source. Et de mettre en garde les chauffeurs contre l'excès de vitesse notamment dans les reliefs où est enregistrée une baisse de vue particulièrement la nuit avec l'apparition de brouillards, et recommande le respect des feux de circulation à l'intérieur des agglomérations.

La DGSN invite l'ensemble des usagers de la route à l'instar des conducteurs de bus de transport de voyageurs, de camions, de véhicules légers et de motocyclettes, à faire preuve de prudence et de vigilance depuis la tombée des premières gouttes de pluie à l'origine des dangers de la route, a précisé la même source. Elle rappelle le numéro vert 1548 et celui des secours 17, son site électronique et ses pages Facebook et Twitter mis à la disposition des citoyens 24h/24 pour recevoir tout signalement, répondre aux préoccupations et apporter aide et assistance en coordination avec ses partenaires concernés. La DGSN invite, par la même occasion, les citoyens des régions connaissant des intempéries à suivre rigoureusement, à travers les moyens de communication et des stations de radios locales, les bulletins météo spéciaux (BMS) afin de prendre les mesures nécessaires à leur prévention et à la protection de leurs biens, a conclu le communiqué.

APS

RAGE

900 cas et 15 décès en Algérie en 2019

Quelque 900 cas de rage, dont 15 décès, ont été enregistrés en Algérie en 2019, a révélé hier le chargé du programme zoonoses au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Dr Ali Trad.



"En Algérie, la rage animale sévit à l'état enzootique avec une moyenne de 900 cas enregistrés chaque année, dont 15 décès, majoritairement des enfants de moins de 14 ans", a précisé le Dr Trad à la veille de la Journée mondiale de lutte contre la rage (28 septembre). "Pour 2018 et 2019, les wilayas ayant notifié des cas de rage sont : Médéa, Ain Defla, Biskra, Oran, Skikda, El-Bayadh, Tissemsilt, Tiaret, Mostaganem, Khenchela, M'sila, Bejaia, Alger, Ain Temouchent, Tispasa, Annaba, Ghardaïa et El-Oued", a fait savoir le responsable. La Journée mondiale de lutte contre la rage, célébrée cette année sous le thème "Finissons-en avec la rage : Collaborons et vaccinons", vise à sensibiliser aux mesures cruciales que les communautés peuvent prendre pour la prévention de la rage et l'élimination, d'ici à 2030, de tous les décès humains dus à cette maladie transmise par les chiens, a souligné le Dr Trad. La rage étant une maladie à prévention vaccinale, la vaccination des chiens reste la "stratégie la

plus efficace" pour éviter cette maladie chez l'homme, a-t-il soutenu, ajoutant que "la vaccination des chiens permet de réduire le nombre de décès imputables à la rage mais aussi le besoin d'une prophylaxie postexposition dans le cadre des soins aux patients mordus par des chiens". Informer les adultes et les enfants sur le comportement des chiens et la manière de prévenir les morsures est une composante essentielle de lutte contre la rage et peut faire baisser l'incidence de la rage chez l'homme comme la charge financière du traitement, a souligné M. Trad. Et d'ajouter "l'optimisation des connaissances de la population en matière de prévention et de lutte contre la rage signifie également informer sur les responsabilités des propriétaires d'animaux de compagnie et sur les soins à dispenser immédiatement après une morsure". Pour M. Trad, la participation et l'engagement de la population dans ces programmes permettent une meilleure perception, diffusion et application des messages d'information.

L'élimination de la rage exige, selon le même responsable, une implication cohérente et durable, adossée à des actions bien réfléchies et pérennes de gestion de la santé humaine et animale, avec bien entendu l'étroite collaboration des différents secteurs de la santé, l'agriculture, l'intérieur, l'environnement, la communication, le but étant de ramener à zéro le nombre de décès humains dus à la rage à l'horizon 2030. La rage est une maladie infectieuse d'origine virale qui est toujours mortelle une fois que les symptômes cliniques apparaissent. Dans la plupart des cas, le virus de la rage est transmis à l'homme par la salive d'un animal infecté, domestique ou sauvage notamment le chien et le chat. Selon des données de l'OMS, la rage sévit dans plus de 150 pays dans le monde avec environ 60 000 décès/an concentrés en Asie et en Afrique, et plus de 95 % des cas humains de rage, majoritairement des enfants, sont dus à des morsures de chiens infectés.

R.N

HASSAN MENOVAR (ASSOCIATION DE PROTECTION DES CONSOMMATEURS)

"Les associations de consommateurs doivent être écoutées"

Le président de l'Association nationale de protection des consommateurs, El Aman, a déclaré hier que les associations de consommateurs «n'ont, en général, jamais bénéficié d'une écoute des pouvoirs publics», ce qui, indique-t-il, «a eu pour effets de les décrédibiliser parmi les consommateurs». S'exprimant, hier à l'émission l'Invité de la rédaction de la chaîne 3 de la Radio algérienne, Hassan Menovar dit sa satisfaction de constater que l'article 62 du projet de Constitution stipule que le pouvoir exécutif, désormais, à garantir par le biais d'associations, la protection des consommateurs et à assurer, notamment, leurs droits en matière de santé et de salubrité.

Indépendamment des 65 associations créées au cours des dix dernières années à des ni-

veaux locaux, et dont une majorité est restée inaudible, il existe huit dont la mission est la protection des consommateurs, parce qu'ignorées ou empêchées, n'ont jamais réussi à faire leur travail. La sécurité sanitaire et environnementale, observe-t-il, a été, "durant des années, de belles phrases à entendre", mais peu de choses ont été réalisées, constatant que beaucoup d'Algériens meurent en raison du manque "d'hygiène et de salubrité de nos aliments". En guise de preuves, Menovar signale l'important nombre de malades, dont 50 000 nouveaux cas de cancers, chaque année, auxquels il ajoute les quelque 7 millions de diabétiques et les 10 millions de personnes souffrant de problèmes cardiovasculaires. Pour lui, la majeure partie de ces maladies a pour origine ce que

mangent les Algériens et la mauvaise qualité de leur cadre de vie. En plus de l'écoute des autorités sur ces questions, il insiste sur la nécessaire mobilisation des citoyens, "mais, souligne-t-il, il faudrait, aussi, qu'on soit écoutés, qu'on soit considérés, en nous laissant la possibilité de contribuer à l'élaboration des lois et réglementations" relatives à la protection du consommateur. Parmi les prestations auxquels les nationaux ouvrent droit, l'intervenant met, par ailleurs, l'indispensable accès à l'eau potable, particulièrement celle fournie par le biais du robinet, "dont la bonne qualité n'est pas généralisée". À cet effet, il considère "injuste" que des Algériens soient contraints d'acheter de l'eau en bouteilles de plastique pour s'abreuver.

R.N

RENTREE SCOLAIRE 2020-2021

Les plans exceptionnels de la tutelle

Même si aucune date n'a été retenue officiellement pour la rentrée scolaire 2020-2021, un consensus semble en train de se forger autour de la fin de la première semaine de novembre, soit, une semaine après la tenue du référendum du 1er novembre.

C'est, en tout, cas, la position de d'une grande partie des partenaires sociaux. Entre temps, le ministère de l'Education nationale a mis, entre les mains des partenaires des projets de plans exceptionnels « pour l'organisation de la rentrée scolaire 2020-2021. S'exprimant lors d'une réunion avec les partenaires sociaux du secteur,

M. Ouadjout a indiqué que la date de la rentrée scolaire n'a pas encore été fixée en raison de la poursuite de la propagation du nouveau Coronavirus, même si, a-t-il ajouté, le taux des cas confirmés est en net recul, ces derniers temps.
"Nous ne voulons pas mettre en péril la santé de nos enfants, de leurs parents et de l'ensemble du personnel travaillant dans les établissements d'enseignements", a-t-il rassuré, avant d'ajouter: "C'est la raison pour laquelle, nous nous concerterons autour des mesures exceptionnelles possibles, à même d'organiser la scolarité des élèves, afin que les solutions proposées soient adéquates, tout en prenant compte des spécificités de chaque cycle et chaque établissement d'enseignement en terme du nombre des élèves scolarisés". En regard aux missions dévolues au ministère et à son devoir d'assurer la continuité du service public de l'Education nationale, le ministre a affirmé que toutes les hypothèses possibles ont été étudiées, d'autant plus qu'un nombre de propositions



avait été retenu pour l'organisation de la scolarité. Néanmoins, aucune décision finale n'a été prise en la matière". Soulignant la nécessité de consulter les partenaires sociaux du secteur, tout en étant à l'écoute de leurs avis en vue d'aboutir à une vision commune qui sera soumise prochainement au Gouvernement,

M. Ouadjout a fait savoir qu'il accordait "une grande importance aux propositions des partenaires en la matière, lesquels sont au contact permanent avec l'élève". Le ministre s'est dit "convaincu" de parvenir, dès le parachèvement des concertations avec l'ensemble des partenaires sociaux, à "une solution qui satisfasse

les élèves et leurs parents et rassure la corporation de l'Education". La majeure partie des partenaires sociaux, qui a proposé la date du 8 novembre prochain pour la rentrée scolaire, a estimé "indispensable de reprendre la scolarité en se conformant à un strict protocole sanitaire".
Abir N.

Brèves

AU PREMIER JOUR DE LA GRÈVE

Sit-in des avocats devant la Cour d'Alger

Les avocats d'Alger ont marqué leur premier jour de grève, hier, par un sit-in devant la cour d'Alger pour réclamer « une justice indépendante ». Ainsi, les robes noires de la capitale ont répondu à l'appel de l'Ordre des avocats d'Alger pour une grève d'une semaine à partir d'hier jusqu'au 4 octobre prochain. Devant la Cour d'Alger, les avocats ont scandé des slogans comme : « La défense réclame une justice indépendante », « Basta à la justice des instructions ». L'action des avocats intervient suite à ce qu'ils ont qualifié d'« humiliation » de la défense lors du procès en appel de l'homme d'affaires Mourad Oulmi qui s'est tenu mercredi et jeudi à la Cour d'Alger. L'Ordre des avocats d'Alger a appelé vendredi au boycott d'une semaine du travail judiciaire à la Cour d'Alger et au niveau de tous les tribunaux qui lui sont affiliés. Au premier jour (mercredi) du procès en appel, la défense du patron de Sovac menée par le bâtonnier d'Alger Me Abdelmajid Sellini a formulé une demande de report qui a été rejetée par le président de l'audience. Le lendemain (jeudi), le procès s'est poursuivi avec les plaidoiries des avocats de la défense mais les plaidoiries ont été interrompues car Me Sellini a eu un malaise et a été transféré en urgence à l'hôpital. Samedi, le procès de Mourad Oulmi devait reprendre mais les avocats ont protesté à l'intérieur de la Cour d'Alger en appelant au départ du ministre de la Justice, Belkacem Zeghmati.

R.N

AFFAIRE ALI HADDAD

Le procès en appel reporté au 11 octobre prochain

La Cour d'Alger a décidé, hier, de reporter au 11 octobre prochain, le procès en appel de l'homme d'affaires Ali Haddad, condamné en première instance, à une peine de 18 ans de prison ferme assortie d'une amende de 8 millions DA. Le report a été décidé sur demande du collectif de défense qui a boycotté l'audience, en exécution de la décision du Barreau d'Alger portant boycott des audiences et du travail judiciaire pendant une semaine à compter de ce dimanche, pour réclamer le règlement de leurs problèmes professionnels. L'accusé principal Ali Haddad a refusé d'être jugé à distance depuis l'établissement pénitentiaire de Tazoult (Batna) où il est incarcéré, tandis que l'ancien Premier ministre, Ahmed Ouyahia condamné dans cette affaire et détenu dans la prison d'Abadia (Bechar), a donné son accord. L'ancien Premier ministre, Abdelmalek Sellal, ainsi que d'anciens ministres, condamnés dans cette affaire, ont, eux, comparu à l'audience. L'ancien chef du FCE (Ali Haddad) a été condamné à plusieurs peines dont la confiscation de tous ses biens pour des chefs d'accusation liés à la corruption notamment l'obtention de privilèges immobiliers et bancaires et conclusion de marchés en violation de la législation. Outre les frères d'Ali Haddad, plusieurs ministres et cadres dont les anciens Premiers ministres Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal ont été également condamnés dans cette affaire par le Tribunal de première instance, à des peines de 12 ans de prison assorties d'une amende d'un million DA pour les chefs d'inculpation de "dilapidation de deniers publics, octroi d'indus avantages et abus de fonction".

R.N

Les principes généraux des plans exceptionnels de l'Education nationale

Les projets de plans exceptionnels, élaborés par l'Education nationale, pour l'organisation de la rentrée scolaire 2020-2021, comprennent une série de principes généraux, à savoir :

- 1- Préserver la santé et l'intégrité des élèves et du personnel en se conformant au protocole sanitaire préventif élaboré par la tutelle et validé par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, notamment la distanciation physique (1 mètre au minimum), le travail avec des groupes réduits d'élèves avec le port obligatoire du masque aussi bien pour les élèves que pour les enseignants et le personnel administratif.
- 2- Adopter le découpage pédagogique, en ce sens où chaque groupe pédagogique

pourrait être divisé en sous-groupes ne dépassant pas 20 élèves, ou être maintenu si le nombre d'élèves est égal ou inférieur à 23 apprenants, comme c'est le cas pour les classes de mathématiques, de maths-techniques ou de langues étrangères.

3- Alterner les sous-groupes pédagogiques.

4- Eviter le regroupement d'un nombre important d'élèves lors de l'accueil et des récréations.

5- Assurer un volume horaire suffisant pour instaurer les ressources nécessaires à l'installation des compétences tracées dans les curricula de chaque niveau d'enseignement, avec la possibilité d'exploiter, par exemple, 6 jours par semaine (de samedi à

jeudi) pour les cycles moyen et secondaire.

6- Adapter les contenus des programmes des matières d'enseignement en se concentrant sur les apprentissages fondamentaux de chaque discipline en fonction du volume horaire réservé, dans la mesure où il est possible de réduire l'heure de la séance, au collège et au lycée, à 45 minutes.

7- Exploiter tous les locaux disponibles y compris les laboratoires, les amphithéâtres, la bibliothèque et les ateliers (dans le secondaire).

8- Développer l'enseignement et l'apprentissage à distance afin de couvrir l'ensemble des apprentissages et niveaux d'enseignement.

R.N

RÉFÉRENDUM DU 1ER NOVEMBRE

Clôture de l'opération de révision des listes électorales

L'opération de révision exceptionnelle des listes électorales en prévision du référendum sur l'amendement constitutionnel, prévu le 1er novembre prochain, a pris fin hier. Cette opération fait suite à la convocation du corps électoral par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour le référendum sur l'amendement constitutionnel.

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi, avait donné dimanche dernier, depuis la villa de Boumerdes, le coup d'envoi de cette opération de révision exceptionnelle des listes électorales.

Le président de l'ANIE a précisé que le corps électoral compte actuellement 24 111 081 électeurs, ajoutant qu'il enregistrera, après révision, 500 000 à 600 000 nouveaux inscrits. Le président Tebboune avait fait de la révision constitutionnelle sa priorité, tout en insistant sur l'élaboration d'une "Constitution consen-

suelle" dans le sillage du processus de l'édification de "l'Algérie nouvelle". Pour le président de la République, "le changement revendiqué par le Hirak populaire est certes un changement pacifique, mais radical, qui passe par la Constitution, le socle de l'Etat", soulignant que "ce changement ne doit pas s'opérer au sein des bureaux, mais doit émaner du peuple qui aura le dernier mot et toute la liberté de valider ou de refuser le projet de révision de la Constitution".

Le référendum sur la révision constitutionnelle se déroulera conformément aux dispositions prévues dans la Constitution et la loi organique de 2016 relative au régime électoral. L'article 8 de la Constitution stipule que "le pouvoir constituant appartient au peuple". Le même article énonce que "le peuple exerce sa souveraineté par l'intermédiaire des institutions qu'il se donne. Le peuple l'exerce aussi par voie de référendum et par l'intermédiaire de ses représentants élus. Le président de la

République peut directement recourir à l'expression de la volonté du peuple". La révision exceptionnelle des listes électorales intervient en vertu des dispositions de la loi organique 16-10 relative au régime électoral et la signature du décret présidentiel portant convocation du corps électoral. Cette loi adoptée en 2016 par le Parlement vise à mettre en place un cadre juridique "clair et transparent" régissant les opérations électorales dont celle de la confection et de la révision des listes électorales, conformément à la Constitution révisée. L'article 14 de cette loi stipule que "les listes électorales sont permanentes et font l'objet d'une révision au cours du dernier trimestre de chaque année", soulignant, néanmoins, que ces listes "peuvent également être révisées, à titre exceptionnel" et cela "en vertu du décret présidentiel portant convocation du corps électoral qui en fixe également les dates d'ouverture et de clôture".

R.N

START-UPS, PROJETS INNOVANTS ET INCUBATEURS

Création d'un comité national de labélisation

Le décret exécutif portant création du comité national de labélisation des "Start-up", des "Projets innovants" et des "Incubateurs" en fixant ses missions et sa composition est paru au dernier numéro du Journal officiel (JO).



Il s'agit du décret n° 20-254 du 15 septembre 2020, signé par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, portant sur la création d'un comité national de labélisation des "start-up", des "projets innovants" et des "incubateurs". Le comité a pour missions d'attribuer les labels "Start-up", "Projet innovant" et "Incubateur", d'identifier des projets innovants et de les promouvoir, ainsi que de participer à la promotion de l'écosystème start-up. Présidé par le ministre chargé des start-up ou son représentant, le comité national est composé de représentants de plusieurs ministères désignés pour une période de trois ans renouvelable. Le comité national se réunit au moins deux fois par mois et délibère notamment sur l'attribution des labels "Start-up" aux jeunes sociétés innovantes, du "Projet innovant" aux porteurs de projets innovants n'ayant pas encore créé de société, ainsi que du label "Incubateur". S'agissant des conditions d'attribution du label "Start-up", le présent décret exige que la société soit de droit algérien et respecte des critères précis, à savoir son existence qui ne doit pas re-

monter à plus de huit ans, son modèle d'affaires qui doit s'appuyer sur des produits, des services, un business model ou tout autre concept innovant, ainsi qu'un chiffre d'affaires annuel qui ne doit pas dépasser le montant fixé par le comité national. Le capital social doit être aussi détenu à, au moins, 50% par des personnes physiques, des fonds d'investissement agréés ou par d'autres sociétés disposant du label "Start-up", tandis que le potentiel de croissance de la société doit être suffisamment grand, sachant que la société ne doit pas avoir plus de 250 employés. Ainsi, l'entreprise souhaitant obtenir le label "Start-up" est tenue de déposer une demande via le portail électronique national des start-up accompagnée de plusieurs documents administratifs. Une réponse est apportée pour toute demande dans un délai, maximum, de trente (30) jours, à compter de la date de son dépôt, tandis que tout retard dans la fourniture d'une partie des documents exigés suspendra ce délai. Le label "Start-up" est octroyé pour une durée de quatre (4) ans, renouvelable une (1) fois, dans les mêmes formes.

Des mesures d'aide et de soutien de l'Etat prévues

Quant aux conditions d'attribution du label "Projet innovant", celui-ci est accessible à toute personne physique ou groupe de personnes physiques ayant un projet se rapportant à l'innovation. Pour l'obtention de ce label, il est exigé le dépôt d'une demande via le portail électronique national des start-up accompagnée de documents précis, dont une présentation du projet et ses aspects d'innovation, les éléments prouvant le fort potentiel de croissance économique, ainsi que les qualifications scientifiques et/ou techniques et l'expérience de l'équipe en charge du projet, le cas échéant, tout titre de propriété intellectuelle et tout prix ou récompense obtenus. Le label "Projet innovant" est octroyé pour une durée de deux (2) ans, renouvelable deux (2) fois, dans les mêmes formes. En ce qui concerne le label "Incubateur", il est accordé à toute structure publique, privée ou en partenariat public-privé qui propose un appui aux start-up et aux porteurs

de projets innovants, l'hébergement, la formation, le conseil et le financement. Les demandes d'attribution du label "Incubateur" sont introduites auprès du comité national via un portail électronique, accompagnées de certains documents, tels que le plan d'aménagement détaillé de l'incubateur, une liste des équipements mis à la disposition des start-up incubées, une présentation des différents services offerts aux start-up incubées, ainsi qu'une présentation des différents programmes de formation et d'encadrement proposés par l'incubateur, sachant que des documents spécifiques sont exigés pour les incubateurs privés. Les postulants souhaitant obtenir le label "Incubateur" sont tenus par ailleurs de disposer d'un personnel ayant les qualifications requises et/ou une expérience professionnelle suffisante dans le domaine de l'accompagnement des entreprises. Le label "Incubateur" est octroyé au postulant pour une durée de cinq (5) ans, renouvelable, dans les mêmes formes et son détenteur ouvre droit à des mesures d'aide et de soutien de l'Etat.

APS

CONCOURS INTERNATIONAL DE ROBOTIQUE

De jeunes lycéens honorés

Le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'Economie de la Connaissance et des Startups, Yacine El-Mahdi Oualid, a reçu samedi à Alger une équipe de jeunes lycéens, lauréats d'un concours international de robotique organisé par la Corée du Sud, et qui ont participé avec un projet innovant de ferme intelligente. "C'est un plaisir, pour nous, de recevoir ces jeunes. Cela nous confirme que l'Algérie recèle de grands talents et que l'avenir de notre pays est entre de bonnes mains", s'est réjoui le ministre délégué lors d'un point de presse en marge de cette cérémonie, affirmant que "l'apprentissage des langages de programmation est devenu une nécessité". Selon lui, la 4e révolution industrielle implique de revoir "de manière fondamentale les sciences à apprendre à nos enfants", soulignant l'intérêt de donner les moyens à ces jeunes pour qu'ils puissent rivaliser avec les

pays les plus avancés au monde en matière de technologie. Pour ce faire, M. El-Mahdi Oualid a fait savoir que son département ministériel compte "plusieurs projets de réalisation de Fablab (laboratoires d'innovation, Ndrr) pour que ces jeunes puissent donner libre cours à leur imagination". Il a également formulé le souhait de voir ce type d'expériences, d'une équipe de jeunes innovateurs issue de la wilaya de Sétif, puisse être reproduite au niveau d'autres wilayas du pays. Présent à cette cérémonie avec ses camarades lycéens Nazim et Mohamed-Amine, Younes, 15 ans, établi dans la wilaya de Sétif et membre d'une école privée d'apprentissage de programmation et de robotique, a fait savoir que son équipe a élaboré son projet à distance suite aux conditions sanitaires mondiales. "Nous devons nous rendre en Corée-du-Sud afin de participer à la compétition, mais à cause de la situation sa-

nitaire, nous avons obtenu le matériel nécessaire de la part de l'école et nous avons travaillé notre idée chez nous. Nous avons ensuite filmé notre réalisation qui a été envoyée en Corée du Sud", a-t-il indiqué, précisant que 14 pays étaient représentés avec plus de 500 participants. Selon Younes, le projet gagnant de son équipe consiste en une ferme intelligente gérant, contenant le côté bétail et le côté agricole. "Côté animal, il s'agit d'un stockage intelligent de l'aliment du bétail. Lorsque l'animal s'approche du lieu de stockage, celui-ci s'ouvre pour offrir l'alimentation au bétail", explique le jeune lycéen. D'autre part, il y a un robot destiné à récolter les œufs de la ferme au sein d'une caisse. Un autre robot, muni d'un bras articulé, a la possibilité de récupérer la caisse et de l'acheminer vers un lieu de stockage qui s'ouvre automatiquement. "Nous avons également un système de récolte de l'eau d'arrosage, un système d'alarme en cas d'incen-

die ainsi qu'un système de déclenchement de lumière lorsque celle-ci est faible", précise-t-il. Lors de cette cérémonie, le ministre délégué a également reçu les membres de l'association "Créativité et innovation scientifique" de la wilaya de M'sila. Abdelghani Chbira, président de l'association, a fait savoir que les quatre jeunes membres de son association, ayant entre 11 et 13 ans ont travaillé sur plusieurs innovations dont celle de la maison intelligente, la stérilisation manuelle et automatique ainsi que la chaussure intelligente destinée aux non-voies. "Nous avons un projet que nous avons présenté au ministre afin d'investir sur dix ans sur ces talents. Il s'agit d'offrir à ces jeunes un Fablab ou un incubateur afin qu'ils puissent développer leurs innovations", a déclaré M. Chbira, notant le soutien affiché par le ministre délégué dans le but de concrétiser ce projet.

APS

TUNISIE

Les recettes touristiques chutent de 60% en raison de la pandémie

La Tunisie a enregistré durant les neuf premiers mois de 2020 une baisse de 60% de ses recettes touristiques, essentielles pour son économie, a indiqué samedi le ministre du Tourisme, tandis que beaucoup d'hôtels fermés pendant la crise sanitaire pourraient ne pas rouvrir.



« On a enregistré une baisse dans les (revenus des) activités touristiques de 60% et on pourrait atteindre les 70% d'ici la fin de l'année 2020 », a déclaré à la presse le ministre du Tourisme, Habib Ammar. Les recettes touristiques ont atteint 1,56 milliard de dinars (491,4 millions d'euros, selon les chiffres donnés par le ministère) du 1er janvier au 20 septembre 2020, soit une baisse de 60%. Le nombre de nuitées n'a pas dépassé les 4,62 millions, soit une baisse de 79,5% par rapport à la même période en 2019. Les arrivées aux frontières avaient elles atteint 1.714.493 au 20 septembre 2020 (-75,2%), selon les chiffres officiels. Malgré ces résultats, le directeur général au ministère du Tourisme Moez Belhassine a nuancé auprès de l'AFP la situation de la Tu-

nisie, meilleure que celles de « pays voisins ». Selon lui, beaucoup des professionnels du secteur s'attendaient à « une année blanche » sans aucune recette. Ce responsable avoue toutefois que « le secteur touristique, très important pour l'économie tunisienne puisqu'il représente 14% du PIB, passe par une période assez difficile ». Cette « crise sanitaire a mis en évidence certaines fragilités structurelles dans le secteur touristique dont l'assise financière (des établissements) et la précarité de l'emploi », a-t-il ajouté. Pour Khaled Fakhfakh, président de la Fédération tunisienne de l'hôtellerie (FTH), « la situation actuelle du tourisme est très mauvaise pour ne pas dire catastrophique ». Selon lui, « 60% des hôtels n'ont pas ouvert cette année et risquent de ne plus rouvrir » notamment à cause de la pandémie de

Covid-19. La Tunisie a dans un premier temps circonscrit l'épidémie sur son sol par des restrictions précoces et strictes dès l'apparition des premières contaminations début mars, en fermant notamment ses frontières, une mesure aux lourdes conséquences pour le tourisme. Même depuis leur réouverture le 27 juin et la levée de la quarantaine obligatoire pour les voyageurs, le secteur reste très affecté et « son évolution est lié à l'évolution » du virus, selon M. Belhassine. Le pays fait par ailleurs face à une résurgence du nombre de nouveaux cas détectés quotidiennement, avec un record de 1.087 jeudi. Au total le pays a enregistré plus de 14.000 cas dont près de 200 décès.

AFP

TUNISIE

Lancement de 4 appels d'offres pour 70 MW de centrales solaires

Le gouvernement tunisien a lancé un 4ème appel d'offres pour la construction de 16 centrales solaires d'une capacité combinée de 70 MW. Le ministère de l'Énergie vient de lancer le quatrième appel d'offres national pour la mise en place de cen-

trales solaires de capacités comprises entre 1 et 10 MW. Le gouvernement ambitionne d'accroître sa capacité solaire de 70 MW en faisant construire 6 centrales de 10 MW et 10 centrales de 1 MW. Les entreprises intéressées ont jusqu'au 9 février 2021 pour faire parvenir

leurs propositions. Les centrales seront construites selon le modèle "boot" qui stipule que le développeur construit et exploite la centrale pendant un certain temps avant d'en transférer la propriété à l'Etat. La production des centrales sera cédée à la Société tunisienne d'élec-

tricité et de gaz. Le premier appel d'offres de ce type a été lancé par le gouvernement en mai 2017 pour la mise en place de 7 centrales de 10 MW. Les travaux de construction de ces infrastructures ont démarré en mai dernier.

R.E

GABON

La production pétrolière a atteint 41 millions de barils au 1er semestre 2020

Le Gabon a produit 41 millions de barils de pétrole au premier semestre 2020, soit une hausse 3%, par rapport à la même période de l'année précédente, selon une note de conjoncture publiée par la direction générale de l'économie et de la politique fiscale. « Cette embellie est le fruit d'une amélioration des rendements des champs matures ainsi que des bonnes performances du champ

Simba », explique la note, affirmant cependant que les exportations et les prix ont accusé un recul, sous l'effet de la crise de Covid-19. « Les exportations ont reculé de 6,4%, en raison de la baisse de la demande mondiale, accentuée par la paralysie des transports à cause de la pandémie du coronavirus et des mesures barrières prises par les gouvernements pour freiner sa propagation », explique la Direction gé-

nérale de l'économie. En ce qui concerne les destinations, l'Asie reste la principale destination du brut gabonais, avec 77% des exportations pétrolières. Les prix moyens du brut ont atteint 39,72 dollars le baril pour le Brent et 37,28 dollars le baril pour le panier de brut gabonais. Ces niveaux représentent des baisses respectives de 39,8% et 43,1% en glissement annuel.

R.E

Brèves

CHINE

Les bénéficiers industriels en hausse de plus de 19% en août

Les bénéficiers des grandes entreprises industrielles chinoises ont totalisé 612,81 milliards de yuans (environ 90 milliards de dollars) en août, en hausse de 19,1% sur un an, selon des données publiées dimanche par le Bureau d'Etat des statistiques (BES). Le taux de croissance a diminué de 0,5 point de pourcentage par rapport au mois de juillet. Au cours des huit premiers mois de l'année, les bénéficiers des grandes entreprises industrielles ont baissé de 4,4% pour s'établir à 3.720 milliards de yuans, le taux ayant diminué de 3,7 points de pourcentage par rapport à la période janvier-juillet. Les bénéficiers des entreprises industrielles étatiques ont chuté de 17% en base annuelle pour s'établir à 950,94 milliards de yuans, tandis que ceux des entreprises privées ont baissé de 3,3% à 1.070 milliards de yuans. De janvier à août, les bénéficiers de l'industrie minière ont connu une baisse de 38,1%, et ceux de l'industrie manufacturière ont diminué de 1%. Les bénéficiers dans 16 des 41 secteurs industriels étudiés ont augmenté par rapport à la même période de l'année dernière, alors que 25 secteurs ont connu une baisse de leurs bénéficiers, selon le BES.

Les grandes entreprises industrielles renvoient à celles qui ont chacune un chiffre d'affaires annuel d'au moins 20 millions de yuans.

R.E

COMMERCE

Washington limite les exports vers le chinois SMIC

Le gouvernement américain a imposé des restrictions sur les exportations vers le plus grand fabricant chinois de puces en silicium après avoir conclu qu'il existait un « risque inacceptable » que les équipements fournis à la société puissent être utilisés à des fins militaires. Les fournisseurs de certains équipements de la société Semiconductor Manufacturing International Corporation (SMIC) devront désormais demander des licences d'exportation individuelles, selon une lettre du département du Commerce datée de vendredi et vue par Reuters.

SMIC devient la deuxième société technologique chinoise à faire face aux restrictions commerciales américaines après le géant des télécommunications Huawei Technologies, dont l'accès aux puces haut de gamme a été restreint par son ajout à une liste noire. Le Pentagone a déclaré plus tôt ce mois-ci qu'il envisageait de placer sur cette liste SMIC, que les autorités américaines ont identifié comme une menace en raison d'une prétendue « fusion » de technologies civiles et militaires.

L'entreprise a déclaré n'avoir reçu aucune notification officielle des restrictions et n'avoir aucun lien avec l'armée chinoise.

Le département du Commerce a refusé samedi de faire des commentaires sur SMIC mais a déclaré que son Bureau de l'industrie et de la sécurité « surveillait et évaluait constamment toute menace potentielle pour la sécurité nationale américaine et les intérêts de la politique étrangère ».

R.E



BLIDA (PÔLE URBAIN DE MEFTAH)

2,8 milliards de DA pour les travaux d'aménagement extérieur

Une enveloppe de 2,8 milliards de DA a été affectée, par la wilaya de Blida, pour la réalisation des travaux d'aménagement extérieur au nouveau pôle urbain de Meftah (à l'extrême-Est de la wilaya), a-t-on appris, samedi, auprès du directeur local de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (DUAC) Abdelkrim El-Khir.

"Les travaux d'aménagement extérieur et de réseaux divers actuellement en cours, au niveau de ce pôle urbain, englobant plus de 15.000 logements (de différents segments) ont été dotés d'un montant de 2,8 milliards de DA", a-t-il indiqué à l'APS.

Soulignant la priorité accordée dans la

réalisation des différents réseaux" aux logements prévus à la réception avant la fin de l'année en cours", M. El Khir a ajouté: "nos services s'attellent à la réalisation des réseaux primaires et secondaires, au moment où chaque promoteur immobilier au niveau du pôle se chargera de la réalisation des réseaux de son propre projet", a-t-il précisé.

Il a fait cas, à ce titre, de la signature d'une dizaine de marchés avec six entreprises pour l'ouverture de routes, la construction de murs de soutènement et la réalisation de réseaux d'assainissement, d'AEP, d'électricité et de gaz, a-t-il fait savoir, observant toutefois que la "réalisation des réseaux est tributaire de l'ouverture des routes". D'où son appel aux

entreprises en charge des routes, de veiller à "approvisionner leurs chantiers en moyens matériels et humains nécessaires pour achever ces travaux dans les plus brefs délais", a-t-il recommandé.

Abdelkrim El-Khir, a indiqué que la direction de l'urbanisme est chargée de l'ouverture des accès à l'intérieur des cités d'habitations, tandis que celle des travaux publics s'attelle à la réalisation de la nouvelle route menant au pôle urbain de Meftah, à partir de la RN 29, sur une distance de 3 km.

A noter la programmation à la réception, avant fin 2020, de 2.000 logements publics locatifs et 2200 unités AADL, au niveau de ce pôle urbain comptant 15.050 logements, selon les services de la wilaya.

Brèves

SÉTIF

Réception de 47 établissements hôteliers avant fin 2022

Le parc hôtelier de la wilaya de Sétif devra être renforcé d'ici fin 2022 par 47 nouveaux établissements hôteliers offrant une capacité d'accueil totale de 5.000 lits, a indiqué samedi le directeur de wilaya du tourisme, de l'artisanat et du travail familial, Kamel Tighaza. Les 47 projets qui seront tous réceptionnés "avant la fin de 2022" viendront s'ajouter aux 81 établissements actuellement fonctionnels avec une capacité d'hébergement globale de 7.000 lits, a précisé M. Tighaza à l'APS en marge de la célébration de la journée mondiale du tourisme (27 septembre). Atteindre une capacité d'accueil de 12.000 lits à fin 2022 représentera trois années gagnées sur l'objectif fixé par le Conseil d'orientation du tourisme de wilaya qui prévoyait d'atteindre cette même capacité à la fin 2025, a relevé, M Tighaza. Cette performance est "le fruit des facilités accordées par l'Etat aux investisseurs et à la dynamique que connaît la wilaya dans divers secteurs", selon la même source qui a fait état de 10 demandes d'investissement en cours d'étude appelées à porter la capacité d'hébergement de la wilaya à 15.000 lits à fin 2025. La wilaya de Sétif renferme diverses potentialités touristiques dont de multiples sites naturels (le mont Megres, les monts Babor), des sources thermales (El Hamma, Ouled Tebbène, guer-gour et Essoukhna), des sites archéologiques (Cuicul) et des établissements de loisirs dont Park Mall.

M'SILA

Équipement prochain de Centres de formation professionnelle

Quatre (4) opérations portant sur l'équipement de centres de formation professionnelle seront concrétisées "avant la fin de l'année en cours", a-t-on appris samedi auprès des services de la wilaya. Les opérations toucheront les nouveaux centres de formation professionnelle localisés à M'sila, Maadid, Ain Errich et Ain El Khadra, a-t-on détaillé, expliquant que ces opérations ont nécessité la mobilisation d'une enveloppe financière de plus de 250 millions de dinars. Elles englobent les internats réalisés aux niveaux des quatre centres d'une capacité globale de 300 lits, a-t-on noté de même source, ajoutant qu'en terme d'équipement la nomenclature du secteur comprend un total de neuf opérations en cours de concrétisation. Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels dispose dans la wilaya de M'sila de 22 Centres de formation professionnelle d'une capacité globale de 13.812 postes, ont rappelé les mêmes services.

MOSTAGANEM

Un programme scientifique pour l'étude de la diversité marine sur "l'îlot"

Un programme scientifique pour l'étude de la diversité marine sur "l'îlot" dans la commune de Stidia (Mostaganem) a été élaboré, a-t-on appris samedi auprès de la station de wilaya du Commissariat national du littoral.



Lancé en partenariat avec le club "Océanica" de plongée et des activités subaquatiques et la Ligue de Mostaganem de sauvetage et de secours sous-marins, ce programme vise à suivre et à étudier quelques organismes marins (plantes) se trouvant sur l'île située sur le littoral-ouest de la wilaya de Mostaganem, notamment la plante "posidonia oceanica", a-t-on indiqué. Dans le cadre de ce programme, la station de wilaya du littoral et ses partenaires ont organisé, vendredi, une visite pour inspecter le

lieu de recherche, où plusieurs activités scientifiques et environnementales ont été lancées à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de la mer (24 septembre) et la journée méditerranéenne du littoral (25 septembre). Ces activités, qui dureront une année, comportent l'organisation d'un concours de photographie des organismes sous-marins entre les plongeurs professionnels ainsi que de larges opérations de nettoyage de cette petite île et de la plage lui faisant face, a-t-on fait savoir. Le président du club

"Océanica", Mustapha Beldjillali a indiqué à l'APS, que ce programme scientifique permettra d'effectuer un recensement précis des différentes espèces marines se trouvant sur cet endroit et d'étudier cinq organismes marins, à savoir la posidonia oceanica, les algues rouges de l'espèce gelidium sisquipedale et l'algue verte de l'espèce caulerpa racemosa, ainsi que le concombre de mer "ulva lactuca". Ce travail de recherche est réalisé par des professeurs et des chercheurs spécialisés en biologie marine de l'Université "Abdelhamid

Ibn Badis" de Mostaganem et une équipe de plongeurs du club "Océanica", dont la mission sera la prise de photos sous-marines des organismes dans leur milieu naturel, ainsi que la collecte d'échantillons, a ajouté M. Beldjillali. Le club "Océanica", créé en août 2019, ambitionne de lancer une autre étude scientifique pour suivre le poisson lotte et le mérou qui vivent dans les profondeurs rocheuses du littoral de la commune de Stidia, lorsque les possibilités techniques et scientifiques seront réunies, indique le même interlocuteur.

OUACIF (TIZI-OUZOU)

Deux monuments à la mémoire du résistant Hadj Mokhtar et de 36 martyrs de Tiroual

Deux monuments, réalisés à la mémoire du résistant algérien contre l'occupation française Hadj Mokhtar Ath Saïd du village Tiroual dans la commune d'Ait Boumahdi (daïra de Ouacif) au sud de Tizi-Ouzou et de 36 martyrs de la Guerre de libération nationale de ce même village, ont été inaugurés samedi au lieu-dit Taghzout, a-t-on appris des organisateurs. Le premier monument est une statue réalisée par l'artiste sculpteur Chadli Djamel de la wilaya de Guelma, qui a tenté de matérialiser les traits du résistant Hadj Mokhtar à partir de descriptions transmises par ses contemporains, a indiqué à l'APS le président de l'Assemblée populaire communale (APC) d'Ait Boumahdi, Saadi Zerar. Ce responsable élu et le président de l'association qui porte le nom de ce héros de la résistance populaire, qui a organisé cet

événement commémoratif, Mohamed Oussaid Aomar, ont rappelé que Hadj Mokhtar Ath Saïd, né à la fin du XVIII siècle dans le village de Tiroual, a été "l'un des premiers résistants contre l'occupant français". "Chef du Arche des Ath Vouakkach, il était l'un des chefs de guerre qui ont conduit en 1830, des troupes de combattants de sa région à Staoueli (Alger) pour faire barrage à l'invasion française. Une résistance qui se poursuivra jusqu'en 1857", ont indiqué MM Zerar et Mohamed Ouassaid. Hadj Mokhtar Ath Saïd, était aussi connu pour sa poésie, qu'il composait la nuit, lorsque les Muses l'arrachaient aux bras de Morphée pour lui inspirer des paroles, exprimant ses préoccupations comme il s'en plaint lui-même dans un poème "Aanigh d bab i-yidaan Ifghed felli le?dit lilil" (Est-ce la malédiction paternelle/qui m'a condamné aux

discours nocturnes" (in Actes de la Recherche en Sciences Sociales, 1978, p. 51)). Le président de l'APC d'Ait Boumahdi a souhaité que cette initiative, visant à rappeler ce "grand résistant, poète et qui était aussi un sage et un réconciliateur qu'on consultait pour régler les conflits, soit renforcé par un travail de recherche sur le parcours de Hadj Mokhtar, cité par l'écrivain et anthropologue Mouloud Mammeri dans "Poèmes Kabyles anciens" et de "Collecte des ses poèmes". L'autre monument inauguré ce samedi est une stèle dédiée à la mémoire de 36 martyrs du village Tiroual tombés au champ d'honneur en janvier 1957 lors d'un accrochage avec l'armée coloniale française près de l'Oued Taghzout et durant lequel même des civils ont été massacrés, selon les témoignages de villageois, a indiqué M. Mohamed Ouassaid.

CHLEF

14 ha de couvert végétal détruits par les flammes en 24 heures

Quelque 14 ha de couvert végétal ont été détruits par les flammes à Chlef, dans des incendies de forêts qui se sont déclarés ces dernières 24 heures dans les massifs forestiers des localités de Dahra, Ouled Ben Abdelkader, et Oued Goussine, a indiqué, samedi, dans un communiqué, la direction locale de la protection civile.



Ces incendies que les unités de la protection civile, appuyées par les services de la conservation locale des forêts, ont réussi à éteindre dans la nuit de vendredi à samedi, se sont déclarés dans les forêts Halhal et Beyoub de la commune de Dhahra, la forêt Djebel Saadia d'Ouled Abdelkader et la forêt Boukraba de la commune

d'Oued Goussine, où le dernier foyer d'incendie a été maîtrisé dans la matinée d'aujourd'hui samedi. La même source, qui a souligné la mobilisation de tous les moyens nécessaires, dont la colonne mobile, a déploré la difficulté des accès et le terrain accidenté, conjugués aux vents forts, qui ont rendu la tâche

difficile aux équipes d'intervention et de lutte contre les feux de forêts, signalant la destruction d'un couvert végétal de 13,55 ha, constitué de maquis et de chêne vert. Depuis le premier juin dernier les incendies qui se sont déclarés dans wilaya de Chlef ont détruit plus de 2000 ha de couvert végétal, un bilan jugé "record", selon

la protection civile comparative-ment à celui enregistré à la même période de 2019, faisant état de 135 ha de couvert végétal brûlé. La commune d'El Marsa, au nord-ouest de Chlef, a été la plus touchée, avec 1500 ha de végétations brûlées dont 1107 ha de forêts et 466 ha de broussailles, outre les forêts de Ténés, Zeboudja, Mossadek et Beni Haoua.

Brèves

BLIDA

L'université "Ali Lounici" assure le transport aux étudiants hors wilaya

L'université de Blida 2 "Ali Lounici" assure le transport au profit de ses étudiants résidents hors wilaya, a indiqué, samedi, un communiqué de la cellule de communication de cette institution de l'enseignement supérieur. Selon ce même document, l'université et en coordination avec la direction des œuvres universitaires d'El Affroune, assure le transport à ses étudiants résidents dans les wilayas voisines, afin de leur permettre de rejoindre leurs salles de cours et leurs résidences universitaires.

La même source a signalé la mobilisation, à cet effet, de deux navettes pour chacune des wilayas de Chlef, Ain Defla, Tipasa Médéa et Alger, dont la première à 10H00 de la matinée et la 2eme à 13H00, et ce partir des gares routières de ces wilayas.

Ces navettes qui ont débuté depuis la reprise des cours en présentiel, à partir des wilayas sus citées vers l'université Blida 2, aux fins de permettre aux étudiants concernés de suivre leurs cours, suivant le programme fixé par cette même université.

"Un nombre considérable d'étudiants de 1ere année et de 3eme année licence ont rejoint leurs facultés à l'université de Blida2", selon la même source, qui signale que la période des examens est prévue à partir du 3 octobre prochain.

SÉTIF

Des journalistes en tournée pour découvrir des sites touristiques

Une tournée découverte des sites touristiques de la wilaya de Sétif a été organisée samedi au profit de journalistes représentant divers médias nationaux, par l'Office national du tourisme.

Selon la chargée de communication de l'office, Yasma Lebrech, la tournée de deux jours programmée à l'occasion de la journée internationale du tourisme (27 septembre) sous le slogan : "Tourisme et développement rural", a profité aux représentants locaux de 10 médias nationaux invités à découvrir certains projets réussis de fermes pilotes proposant des gîtes d'hébergement à Béni Aziz et certaines localités montagneuses, dont le sommet de Megres, et des sites thermaux. Le premier jour, les journalistes ont visité la ville archéologique et le musée de Cuicul, dans la commune de Djemila. La seconde journée sera réservée à la visite d'une exposition de produits agricoles et artisanaux, organisée à la station thermale de Hammam Guergour, et d'une huilerie qui transforme les noyaux d'olives en combustible destiné à l'exportation. L'Office national du tourisme a choisi cette année Sétif et Tlemcen pour ses tournées découvertes placées sous l'égide du ministère du Tourisme, de l'Artisanat et du travail Familial.

BISKRA

La limitation des espaces de commercialisation préoccupe les phoeniculteurs

La question de limitation des espaces de commercialisation due à la pandémie du nouveau coronavirus "constitue un véritable tracas pour les phoeniculteurs de la wilaya de Biskra", a appris l'APS, samedi à la veille du lancement de la campagne de cueillette des dattes.

Pour Omar Hamlaoui, phoeniculteur de la localité de Tolga célèbre pour sa dattes "Deglet Nour" de haute qualité, la récolte qui n'a pas encore atteint sa vitesse de croisière les dattes n'étant que partiellement mûres intervient dans une conjoncture dominée par les craintes de mévente, les incertitudes de la demande du marché et autres facteurs déterminant la fixation de prix par les producteurs, acheteurs et autres médiateurs. Le ralentissement qui caractérise l'actuelle

conjoncture contrairement aux années précédentes pousse les opérateurs spécialisés dans l'achat et le conditionnement des dattes qui composent un maillon fondamental de la chaîne de commercialisation à appréhender sérieusement les risques de mévente sur les marchés nationaux et étrangers conséquents à la persistance de la crise du coronavirus, a encore ajouté le même investisseur.

De son côté, Reghisse Kamel exploitant d'une exploitation agricole et conditionneur de dattes de la commune de Laghrouse a souligné que la récolte de cette saison qui s'annonce abondante s'ajoutera aux quantités invendues de la saison précédente conservées dans les chambres froides à cause de la pandémie du nouveau coronavirus.

Pour lui, le retour à la normale sera de ce fait

lent et nécessitera la récupération par les opérateurs de leurs investissements, l'ouverture des marchés et la disponibilité de liquidités.

Pour Faiçal Agoune, agriculteur de Foughala, les phoeniculteurs dont la maturité de leurs dattes est précoce ont dû vendre à des prix inférieurs de 50 % par rapport à la saison précédente pour écouler leur production. La majorité des dattes est commercialisée actuellement par l'intermédiaire de petits marchands de Biskra et des autres wilayas, est-il noté.

La Direction des services agricoles de la wilaya table cette saison sur une récolte "de plus de 4,8 millions quintaux dattes (3,5 millions quintaux de la variété Deglet Nour) dont la récolte débutera au mois d'octobre prochain".

ESPAGNE

Suarez étincelant pour son premier match avec l'Atlético



La recrue-star de l'Atlético Madrid, Luis Suarez, s'est particulièrement distinguée pour son premier match avec sa nouvelle équipe en signant un doublé et une passe décisive, dimanche lors de la large victoire devant le leader provisoire Grenade (6-1) pour le compte de la 3e journée du championnat d'Espagne. Les Madrilènes se sont imposés grâce à six buts de Diego Costa (9e), Angel Correa (47e), Joao Felix (65e), Marcos Llorente (73e)

et un doublé donc de Luis Suarez (85e, 90e+4), malgré la réduction du score de Jorge Molina pour Grenade (87e). L'avant-centre international uruguayen, arrivé vendredi à Madrid en provenance du FC Barcelone pour deux ans et environ 6 millions d'euros, a assumé son statut et illuminé le match de sa classe dès son entrée pour les vingt dernières minutes de jeu. Malgré un penalty annulé par l'arbitrage vidéo après celui manqué en première période par Saul Niguez

(16e), Suarez s'est baladé et a trouvé le moyen de marquer les esprits pour son premier match sous ses nouvelles couleurs. Pour Grenade, co-leader surprise de cette Liga avec deux victoires en deux journées, cette contre-performance ne remet pas tout en question : les Andalous auront l'occasion de se racheter jeudi contre Malmo dans le cadre des barrages pour la Ligue Europa, pour tenter d'obtenir un ticket historique pour la phase de poules de la C3.

Brèves

FOOTBALL /
CORONAVIRUS

Pas d'ouverture
élargie des stades
italiens pour
l'instant

Les stades italiens ne doivent pas accueillir davantage de supporters que le millier actuellement autorisé, ont estimé samedi les experts chargés de conseiller le gouvernement italien. Au vu des conditions sanitaires actuelles en Italie et dans l'attente des éventuels effets de la rentrée scolaire sur la courbe épidémiologique, le Comité technique et scientifique (CTS) ferme ainsi la porte à une ouverture élargie à court terme comme le réclamait certains acteurs du football ou des responsables politiques. Depuis dimanche dernier, jusqu'à un millier de spectateurs sont autorisés pour les compétitions sportives en plein air en Italie, dans le respect des mesures sanitaires (distanciation, masques, prises de températures, etc.). Le ministre italien de la Santé avait déjà pris ses distances sur la question d'un éventuel élargissement dans l'immédiat, en affirmant vendredi : "Je suis un grand amateur de football, mais en ce moment la priorité de l'Italie, cela doit être les écoles, cela ne peut pas être les stades (...). Le virus circule, ne faisons pas d'erreurs", avait affirmé Roberto Speranza. Saisi d'une demande des régions en faveur d'une ouverture des stades à 25% de leur capacité, les experts du CTS estiment que "les conditions ne sont aujourd'hui pas réunies pour de nouvelles ouvertures", au regard des données épidémiologiques et des effets encore non mesurables de la rentrée scolaire en Italie. Dans cet avis adopté samedi, ils rappellent que les événements sportifs représentent un risque majeur pour la diffusion du coronavirus et l'importance des mesures de prévention.

R.S

BOXE (USA)

Jermall Charlo
conserve son titre
WBC des moyens

L'Américain Jermall Charlo a conservé sa ceinture WBC des poids moyens, en s'imposant aux points face à son challenger, l'Ukrainien Sergiy Derevyanchenko, samedi à Uncasville dans le Connecticut. La décision des juges a été unanime (116-112, 117-111, 118-110) en faveur de Charlo, qui remporte sa 31^e victoire (22 KO) en autant de combats. Dans le huis clos de la Mohegan Sun Arena, il a le plus souvent dominé son adversaire, mais ce dernier s'est démené jusqu'au bout pour lui contester la victoire, finissant les douze rounds très marqué au visage, avec une large coupure à l'arcade sourcilière droite et l'oeil gauche fermé. L'Ukrainien aurait même pu finir KO à la fin du troisième round quand Charlo a enchaîné un jab du droit avec terrible crochet du gauche qui l'a mis sur les talons, mais la cloche l'a sauvé. Il a malgré tout fait preuve de panache aux 5^e et 6^e reprises, touchant l'Américain plusieurs fois avec ses crochets du droit pour rétablir un semblant d'équilibre dans cet affrontement. Pas suffisant cependant face à Charlo, plus grand que son adversaire, qui a de nouveau imposé sa distance et sa boxe, sans que Derevyanchenko ne plie, même au 7^e round sur ce violent crochet à la mâchoire. Au round suivant, les deux boxeurs se sont même rendus coups pour coups portant leur combat au paroxysme, avant que Charlo ne gèle la suite, malgré un ultime baroud d'honneur de Derevyanchenko dans les dernières secondes. Comme face au Kazakh Gennadiy Golovkin et une première fois face à l'Américain Daniel Jacobs, Derevyanchenko a été résistant mais défait pour la troisième fois de sa carrière (13 victoires, dont 10 par KO). "J'ai exécuté mon plan. C'était le plus gros test de ma carrière et je l'ai passé", a déclaré Charlo. "Je savais qu'il allait être dur, et je savais qu'il allait venir se battre. Je voulais l'assommer et envoyer un message. Mais gagner unanimement en est un en soi".

R.S

ROLAND-GARROS

Djokovic "pas inquiet"
d'être de nouveau testé
positif au Covid-19

"Je ne suis pas inquiet quant à la présence ou non du virus en moi", a affirmé samedi à Paris le N.1 mondial, le Serbe Novak Djokovic, porteur du Covid-19 en juin et qui risque une disqualification à Roland-Garros en cas de nouveau test positif.

"Je ne pense pas à cela en ce moment. J'ai été testé négatif de nombreuses fois depuis celle où j'ai été positif", a déclaré le Serbe alors que le tournoi parisien, qui débute dimanche, se jouera sans Fernando Verdasco, disqualifié pour un contrôle positif au Covid-19 à son arrivée à Paris et qui dit avoir procédé personnellement à trois tests depuis, tous négatifs. Or l'Espagnol explique avoir été testé positif le 1^{er} août et contrôlé plusieurs fois négatif ensuite. Djokovic avait été sous le feu des critiques en juin pour avoir organisé un tournoi caritatif, l'Adria Tour, à l'issue duquel lui et plusieurs autres joueurs des Balkans (Grigor Dimitrov, Borna Coric, Viktor Troicki...) avaient été testés positifs. Il s'était ensuite excusé.

"Je pense que la communauté internationale ne sait pas dire si le virus peut revenir ou pas une fois qu'on l'a déjà eu. Certains pays disent oui, d'autres non. Il y a une assez grande confusion médicale sur les conseils et les déclarations que tout le monde a pu entendre", a relativisé Djokovic. A Roland-Garros, les organisateurs ont érigé un protocole drastique pour garantir la sécurité sanitaire: test à l'arrivée, puis 48 heures plus tard, puis tous les cinq jours. En cas de résultat po-



sitif, le même échantillon est contrôlé une deuxième fois et le joueur exclu si le résultat positif est confirmé. Mais la nuance n'est pas faite pour les "faux positifs" qui auraient développé des anticorps depuis une précédente contamination. "Oui, j'ai été testé" à Paris, a indiqué "Nole". "J'ai été testé plusieurs fois à Rome, et encore avant de venir à Paris pour avoir le droit d'entrer en France. J'ai été testé une fois arrivé ici, aussi. Je suis resté en isolement jusqu'à ce que

le résultat arrive et qu'on m'autorise à m'entraîner, comme tout le monde. Je vais suivre les mêmes instructions que tout le monde", a déclaré Djokovic. A Roland-Garros qui a débuté hier, le Serbe part à l'assaut d'un 18^e titre du Grand Chelem. Après avoir raté une opportunité à l'US Open, où il a été disqualifié pour avoir envoyé involontairement la balle sur une juge de ligne, dans un geste d'humeur. "Je vais faire très attention lorsque je vais frapper une balle sur le

court à présent. Cela me reste à l'esprit après ce qu'il s'est passé à New York, je pense que cela va me hanter pendant longtemps. Je vais m'assurer de ne pas répéter l'erreur", a-t-il déclaré, interrogé sur sa maîtrise de lui-même. "J'ai gagné le tournoi à Rome une semaine après ce qu'il s'est passé à New York", a souligné le "Djoker", qui n'a pas "ressenti de malaise ou de difficulté quelconque à jouer et à exprimer (s)es émotions" dans la capitale italienne.

R.S

NBA

LeBron James envoie les Lakers en finale

Les Lakers, emmenés par un immense LeBron James, ont obtenu leur qualification pour la 32^e finale NBA de leur histoire, la première en dix ans, après avoir battu Denver (117-107) et remporté 4 à 1 leur duel en finale de la conférence Ouest, samedi. Los Angeles qui compte 16 titres de champion, tentera d'égaliser le record des Celtics en finale. Il affrontera le représentant de la conférence Est, soit Miami soit Boston qui se rencontrent dimanche pour leur 6^e match (3-2 pour le Heat). La superstar LeBron James, auteur d'un énorme triple-double (38 pts, 16 rbd, 10 passes), a été l'homme fort de l'équipe californienne dans ce cinquième match, inscrivant 16 points dans le money-time, dont neuf d'affilée, pour définitivement repousser des Nuggets qui venaient d'effacer 16 points de retard. En quête d'un 4^e sacre avec une troisième équipe différente après

Miami (2012, 2013) et Cleveland (2016), il va jouer sa dixième finale en 11 saisons. Sous sa gouverne et celle d'Anthony Davis, plus qu'un lieutenant à ses côtés, les Lakers effectuent un parcours impressionnant, puisqu'ils n'ont concédé que trois défaites en trois séries. Avant d'écarter Denver, elle avait barré la route, également en cinq matches, de Portland (4-1) et de sa star Damian Lillard, longtemps impressionnant dans la bulle, ainsi que celle de Houston (4-1) malgré la menace représentée par James Harden, meilleur scoreur de la saison. Et contrairement au Utah Jazz et à leurs rivaux "angelinos" des Clippers, qui s'étaient fait remonter par les irrésistibles "comeback boys" de Denver après avoir été menés 3-1, les Lakers eux n'ont pas craqué dans cette même position favorable pour boucler la série avec autorité. Les voilà, dix ans après, qui marchent sur les pas de l'idole de la

maison violet et or, Kobe Bryant, décédé le 26 janvier après un accident d'hélicoptère survenu à Calabasas au nord-ouest de Los Angeles, également fatal à sa fille de 13 ans Gianna et à sept autres personnes. Depuis, James et ses coéquipiers se sont jurés de ramener les Lakers au sommet de la ligue pour perpétuer l'héritage de leur glorieux aîné, qui a remporté cinq bagues sous ce maillot. Un supplément d'âme puisant dans la fameuse "Mamba mentality", faite d'une indéfectible soif de victoire, qui anima Bryant. Ayant fini premier de la saison régulière à l'Ouest, ils ont assumé leur statut de favori tout au long des play-offs, également portés par l'immense apport d'Anthony Davis, recruté à l'intersaison, et qui a montré qu'il était plus qu'un lieutenant pour James, mais un véritable leader offensif, en témoignant encore ses 27 points sur ce dernier match contre Den-

R.S

AFRIQUE DU SUD

Retour du rugby
professionnel

Après plus de six mois d'interruption à cause de la crise sanitaire, le rugby professionnel a fait son retour samedi en Afrique du Sud avec deux matches de gala à huis clos, à Pretoria, opposant des franchises du pays. Lors de la première rencontre, les Bulls ont dominé les Sharks (49-28) puis les Stormers se sont imposés face aux Lions (34-21). Le prochain rendez-vous rugbyistique en Afrique du Sud est prévu le 3 octobre au Cap, lors d'un autre match de gala opposant deux sélections de Springboks. Treize champions du monde ont été retenus dans ces sélections "or" et "verte", les couleurs du maillot sud-africain. La compétition doit quant à elle reprendre en octobre à l'occasion d'une version nationale du Super Rugby. Les rencontres doivent se dérouler du 10 octobre au 21 novembre et mettront aux prises sept franchises: les Bulls, les Lions, les Griquas, les Cheetahs, les Phakisa Pumas, les Sharks et les Stormers. La saison en Afrique du Sud se poursuivra le 28 novembre avec la Currie Cup, le championnat des provinces sud-africaines. A l'issue de cette seconde phase régulière, des demi-finales (16 janvier 2021) puis une finale (23 janvier 2021) viendront clore la saison.

R.S

FOOTBALL / TRANSFERTS

Belhocini quitte l'USM Bel-Abbès pour Umm Salal (Qatar)

Le joueur Abdennour Belhocini s'est officiellement engagé avec le club qatari d'Umm Salal en provenance de l'USM Bel-Abbès, pensionnaire de la Ligue 1 de football, a annoncé dimanche la formation qatarie.



Belhocini (23 ans), arrivé dans un transfert libre après l'expiration de son contrat avec le club de sa ville natale, a été présenté à la presse après plusieurs jours d'attente à Doha, pendant lesquels la direction de sa nouvelle formation devait libérer une licence étrangère pour l'inscrire dans son effectif.

A l'arrivée, c'est l'ex-international algérien, Walid Meslouh, qui en a fait les frais, après la résiliation à l'amiable de son contrat. Belhocini trouve néanmoins sur place un autre compatriote, en l'occurrence l'ex-défenseur central du MC Alger, Ayoub Azzi. Espoir du football algérien, Belhocini, co-meilleur buteur du championnat algé-

rien lors de l'exercice passé, avait failli s'engager avec un autre club qatari, à savoir Al-Sadd, mais la transaction n'a pas été conclue en raison de l'arrivée tardive de sa lettre de sortie, privant ainsi l'USMBA d'un bon pactole financier, rappelle-t-on.

R.S

FOOTBALL / LIGUE 2

Les dettes du MC Saïda estimées à 100 millions DA

Le MC Saïda traverse une conjoncture très difficile, notamment sur le plan financier, marquée par l'accumulation des dettes estimées actuellement à 100 millions de dinars, a indiqué dimanche à l'APS Mohamed Messaïdi, le président du club sportif amateur (CSA) de cette formation de Ligue 2 de football.

Cette situation a conduit les dirigeants du MCS à solliciter l'assistance des autorités locales, à leur tête le wali qui vient de tenir une réunion de travail avec eux "au cours de laquelle il nous a exhortés à lancer la préparation de la nouvelle saison, tout en rassurant de son soutien", a fait savoir le patron du CSA, majoritaire au sein de la Société sportive par actions (SSPA) qui gère l'équipe de football. Soulignant que la majorité des dettes du club concernent les salaires impayés des joueurs, dont nombreux d'entre eux ont saisi la Cham-

bre nationale de résolution des litiges (CNRL), le même responsable s'est dit "optimiste" quant au règlement de ce pertinent problème à l'amiable.

"On compte engager des négociations avec les joueurs concernés pour les convaincre de retirer leurs plaintes de la CNRL afin de permettre à l'équipe de lever l'interdiction de recrutement dont elle fait l'objet actuellement", a-t-il expliqué.

En attendant, des actions de sensibilisation seront menées par les autorités locales en direction des opérateurs économiques de la ville "pour contribuer à la sortie de crise du MCS, comme promis par le wali", a encore ajouté Mohamed Messaïdi, rappelant au passage que le CSA qu'il préside "n'a pas obtenu ses subventions de l'APC depuis trois années".

A ce propos, il a estimé que si celles-ci venaient d'être débloquées, "elles constitueraient

une véritable bouffée d'oxygène pour le club qui peine à démarrer ses préparatifs pour la saison prochaine".

A propos justement du nouvel exercice 2020-2021, celui-ci s'annonce "très délicat", selon le même interlocuteur, "surtout avec le départ de plusieurs joueurs".

"Nous serons dans l'obligation de remodeler notre effectif. Ce ne sera pas le cas pour le staff technique, puisque nous allons garder l'entraîneur Karim Bouhila et ses assistants.

Depuis son arrivée, au milieu de l'exercice passé, Bouhila a réalisé un bon travail en dépit de tous les obstacles qu'il a rencontrés", s'est réjoui le président du CSA/MCS, dont l'équipe a terminé à la 9e place, la précédente édition du championnat de Ligue 2, suspendue à la 23e journée, soit avant sept journées de la fin, à cause de la pandémie de coronavirus.

R.S

Brèves

CYCLISME / ALGÉRIE – PANDÉMIE

La saison 2019-2020 officiellement arrêtée

La Fédération algérienne de cyclisme (FAC) a annoncé l'arrêt définitif de la saison 2019-2020 en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (COVID-19), qui continue d'empêcher la reprise des activités. L'instance fédérale avait longtemps entretenu l'espoir d'organiser au moins les plus importantes des compétitions seniors inscrites au calendrier. En vain. Elle a fini par décider de décréter "une saison à blanc". Cette décision a été prise samedi, lors d'une session ordinaire du Bureau fédéral de la FAC, tenue au complexe sportif Ahmed-Ghermoul d'Alger, sous la direction du président de l'instance, Kheireddine Barbari. "La FAC estime avoir pris une sage décision, qui arrange aussi bien les athlètes que les clubs, car avec cet arrêt définitif, ils pourront préparer tranquillement la nouvelle saison", a indiqué la FAC dans un bref communiqué, en précisant avoir décidé de "maintenir le même classement des clubs qu'en 2019".

R.S

FOOTBALL / ALLEMAGNE (2E JOURNÉE)

Le Bayern tombe après dix mois d'invincibilité

Le Bayern Munich s'est lourdement incliné hier (4-1) à Hoffenheim lors de la deuxième journée du Championnat d'Allemagne de football pour ce qui est sa première défaite après presque dix mois d'invincibilité. Ce revers met aussi un terme à la série record de 23 victoires consécutives toutes compétitions confondues du champion d'Europe, ce qu'aucun club des cinq grands championnats n'avait jamais réussi auparavant. Le Bayern, qui venait de remporter jeudi la Supercoupe d'Europe, était invaincu depuis le 7 décembre 2019 (2-1 à Monchengladbach). Cette victoire, grâce notamment à un doublé d'Andrej Kramaric, permet à Hoffenheim de partager la tête du classement avec Augsburg, avec six points en deux journées. Le "Rekordmeister" s'incline contre une équipe coachée par un certain... Sebastian Hoeness, neveu d'Uli Hoeness, le dirigeant historique et toujours président d'honneur du club. Sebastian Hoeness était la saison dernière entraîneur de la réserve du Bayern.

R.S

HANDBALL / MONDIAL-2021 (PRÉPARATION)

La Tunisie en stage à Nabeul et Hammamet

La sélection tunisienne de handball (messieurs) effectuera son premier stage de préparation au Mondial-2021, du 29 septembre au 2 octobre à Nabeul et Hammamet, a indiqué dimanche la Fédération tunisienne de la discipline (FTHB). A cette occasion, le nouveau staff technique, composé de Sami Saïdi et Amor Kherdihira, a convoqué 21 joueurs, tous évoluant en Tunisie, dont six du CS Sakiet Ezzit. La FTHB organisera mardi à Nabeul, en marge du stage, une conférence de presse pour présenter le nouveau staff technique. Lors du tour préliminaire du Mondial-2021, prévu du 13 au 31 janvier en Egypte, la Tunisie évoluera dans le groupe B aux côtés de la Pologne, du Brésil et de l'Espagne.

Les joueurs convoqués : - ES Tunis : Assil Nami (gardien), Iskander Zaïed (demi-centre), Youssef Maaref (arrière gauche), Hazem Bacha (arrière gauche) et Ramzi Majdoub (ailier droit) - CS Sakiet Ezzit : Marwen Soussi (gardien), Ghassen Tourni (ailier gauche), Rami Souid (ailier gauche), Ghazi Memmiche (pivot), Achraf Marghri (arrière droit) et Wael Mzoughi (demi-centre) - ES Sahel : Amine Darmoul (demi-centre), Issam Fziz (ailier droit), Anouar Ben Abdallah (arrière droit) et Ghazi Belghali (pivot) - Club Africain : Marwen Maggaiez (gardien) et Mosbah Sanai (arrière gauche) - AS Tébourba : Frajd Tekaya (gardien) et Rami Fekih (arrière gauche) - EM Mahdia : Jasser Ben Hssine (arrière droit) - AS Hammamet : Islem Jebali (pivot).

R.S

FOOT / QUALIF. CAN U20

La sélection algérienne entame un stage à Alger

La sélection algérienne des moins de 20 ans (U20) a entamé samedi un stage au Centre technique national de Sidi-Moussa (Alger), dans le cadre de sa préparation au tournoi de l'UNAF, qualificatif pour la CAN-2021, a rapporté dimanche la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site.

Selon l'instance fédérale, tous les tests de dépistage du Covid-19 se sont révélés négatifs,

ce qui a permis la présence des 34 joueurs convoqués par le staff technique national, conduit par l'entraîneur Saber Bensmaïn. La première séance d'entraînement a été "plutôt légère, juste pour jauger la forme des joueurs et éviter une charge excessive", après plus de six mois d'inactivité causés par la pandémie de coronavirus, indique-t-on de même source.

Le Paradou AC est le club le plus représenté

dans la liste élargie de 34 joueurs, avec la présence de 8 éléments, suivi du CR Be-louizdad (7) et de l'USM Alger (4). Le tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF) des U20 aura lieu en Tunisie et la Coupe d'Afrique des nations-2021 (CAN-2021) de la catégorie en Mauritanie, du 16 février au 4 mars prochains.

R.S

Brèves

PALESTINE

Le PM malaisien souligne l'importance de la solution à deux Etats

Le Premier ministre malaisien Muhyiddin Yassin a souligné samedi l'importance d'une solution négociée à deux Etats pour la question palestinienne, attirant l'attention du monde sur la situation dans le territoire palestinien occupé. "La seule voie viable est une solution négociée à deux Etats", a déclaré Muhyiddin Yassin en s'adressant au débat général de la 75e session de l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU). "L'annexion est illégale" et "l'acquisition de tout territoire par la guerre ou la force est inadmissible et contraire à la loi", a-t-il affirmé. Le Premier ministre a appelé Israël à "rétablir sa crédibilité et à retourner à la table des négociations avec la Palestine". "La Malaisie soutient l'appel de la communauté internationale, y compris celui du secrétaire général des Nations Unies, pour que le Quartet du Moyen-Orient trouve une voie mutuellement acceptable afin que les parties s'engagent à nouveau vers un règlement négocié et pacifique", a-t-il indiqué.

CANADA

Manifestation pour la "justice climatique" à Montréal

Un an après une marche géante pour le climat à Montréal, plusieurs milliers de personnes sont descendus samedi dans les rues de la métropole québécoise pour la "justice climatique". Plusieurs organisations avaient appelé à un rassemblement pour plaider en faveur d'un projet de société "liant l'action écologique à la justice sociale".

"Justice sociale, climate justice, même combat!" proclamait une vaste banderole, tandis qu'une autre appelait à une "relance juste et verte".

Le 27 septembre 2019, près d'un demi-million de personnes avaient défilé dans les rues de Montréal avec la militante suédoise Greta Thunberg dans le cadre de la "grève mondiale pour le climat". La marche avait été qualifiée de "plus grosse manifestation de l'histoire du Québec" par l'un des organisateurs. Parmi les organisations ayant appelé à la manifestation de samedi, à l'occasion de la journée mondiale de mobilisation climatique, figuraient notamment la Coalition étudiante pour un virage environnemental et social (CEVES), "la planète s'invite au parlement" et la "coalition pour le définancement de la police". La manifestation a débuté devant un monument du centre ville qui abritait jusqu'à récemment la statue d'un ancien Premier ministre du Canada. La statue en bronze de John A Macdonald, accusé d'avoir mis en oeuvre une politique d'assimilation forcée des populations autochtones, avait été jetée à terre fin août lors d'une manifestation contre le racisme.

ANTONIO GUTERRES

Une guerre nucléaire ne peut pas être gagnée

Une guerre nucléaire ne peut pas être gagnée et ne devrait jamais être menée, a déclaré samedi le secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres.



L'utilisation d'armes nucléaires affecterait tous les Etats, ce qui signifie qu'ils ont la responsabilité collective de garantir que ce type d'armement meurtrier ne soit jamais utilisé et soit complètement éliminé des arsenaux nationaux", a affirmé M. Guterres dans son discours à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination

totale des armes nucléaires. Appellant les Etats qui possèdent des armes nucléaires "à reprendre un dialogue réel et de bonne foi pour rétablir la confiance, réduire les risques et prendre les mesures tangibles en matière de désarmement nucléaire", il a souligné qu'ils devraient réaffirmer la vision commune selon laquelle une guerre nucléaire ne peut pas être gagnée et

ne doit jamais être menée, tout en prenant des mesures effectives pour mettre en oeuvre les engagements pris. L'Assemblée générale des Nations unies a décrété la Journée internationale en décembre 2013, dans sa résolution 68/32, à la suite de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur le désarmement nucléaire tenue le 26 septembre

2013 à New York. Cette journée constitue une occasion pour la communauté internationale de réaffirmer son engagement envers le désarmement nucléaire mondial en tant que priorité. Elle permet d'éduquer les populations ainsi que leurs dirigeants sur les avantages réels de l'élimination de ces armes ainsi que sur les coûts sociaux et économiques de leur perpétuation.

LIBAN

Deux soldats tués dans le nord par des "terroristes"

Deux soldats libanais ont trouvé la mort dans la nuit de samedi à dimanche lors d'une attaque perpétrée par des "terroristes" dans une localité du nord du pays, a indiqué l'armée libanaise dans un communiqué. "Des terroristes à bord d'une voiture ont ouvert le feu sur un poste de l'armée dans la localité d'Araman-Minié (...) Deux soldats ont été tués, en plus d'un terroriste", a précisé le communiqué. "Les autres terroristes ont fui (...)", a ajouté l'armée, affirmant avoir lancé une opération de recherche en vue de les arrêter et de déterminer

"les circonstances de l'attaque". Ce meurtre intervient alors que les forces de l'ordre traquent depuis plusieurs jours une cellule impliquée dans le meurtre ces dernières semaines de quatre soldats et de trois autres personnes. Vendredi, des unités de renseignement et de l'armée dans la région de Hilane-Zgharta à l'est de Tripoli (nord) ont arrêté un homme affilié à la cellule de Tallawi, un groupe qualifié de "terroriste" par l'armée "impliqué dans le meurtre des quatre soldats", selon un communiqué de l'armée.

AZERBAÏDJAN

Offensive contre la région séparatiste du Nagorny Karabakh

L'Azerbaïdjan a lancé dimanche une offensive contre les sécessionnistes de la région du Nagorny Karabakh après une attaque des séparatistes, ont indiqué les autorités azerbaïdjanaises. L'Azerbaïdjan a affirmé avoir lancé une "contre-offensive" après une attaque des séparatistes, et fait état d'un appareil abattu. "Tôt ce matin, la partie azerbaïdjanaise a lancé des bombardements tout au long de la ligne de contact. Ils bombardent aussi Stepanakert (la capitale), nous appelons la population à se mettre à l'abri", a indiqué un porte-parole des séparatistes sur sa page Facebook. Le Nagorny Karabakh est une région sécessionniste d'Azerbaïdjan, peuplée majoritairement d'Arméniens et soutenue par l'Arménie. Elle a été le théâtre d'une guerre au début des années 1990 ayant fait 30.000 morts, et depuis les autorités azerbaïdjanaises veulent en reprendre le contrôle, alors que des pourparlers de paix sont dans l'impasse depuis de longues années. Des combats opposent régulièrement séparatistes et Azerbaïdjanais, ainsi que Erevan et Bakou. En 2016, de graves heurts armés avaient failli dégénérer en guerre au Karabakh, et des combats a aussi opposé en juillet 2020 Arméniens et Azerbaïdjanais à leur frontière.

CENTRAFRIQUE

Reprise du rapatriement des réfugiés du Congo-Brazzaville

Quelque 165 réfugiés centrafricains vivant dans les villes congolaises de Brazzaville et de Pointe Noire ont regagné volontairement samedi dans leur pays d'origine par voie aérienne, ont rapporté des médias. Le rapatriement des réfugiés centrafricains avait été interrompu en raison de l'épidémie de nouveau coro-

navirus. L'allègement des restrictions aux frontières en a permis la reprise, a indiqué Jean-Didier Martinez Mbétianga, assistant en charge des activités génératrices de revenus à la Commission nationale pour les réfugiés (CNR). D'autres convois aériens de rapatriement des réfugiés centrafricains vivant au Congo-Brazzaville sont programmés

dans les jours à venir. Des convois terrestres sont également prévus pour ceux ayant trouvé asile au Congo-Kinshasa, a-t-il précisé. Au plus fort de la crise politico-militaire qui a secoué la République centrafricaine et dont les stigmates sont encore visibles dans le pays, de nombreux Centrafricains ont trouvé asile dans les pays limi-

trophes. Avec la signature d'un accord de paix en 2019, les violences ont sensiblement baissé, motivant les réfugiés à retourner dans leur pays. Certains l'ont fait de leur propre chef, mais la plus grande majorité a bénéficié de la facilitation du Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR).

LIBAN

Pas la moindre perspective de sortie de crise

Le Liban se retrouve sans la moindre perspective de sortie de crise après le renoncement du Premier ministre désigné Moustapha Adib, incapable de former un gouvernement en raison de querelles politiques sur les portefeuilles.



Pourtant, les partis politiques s'étaient engagés début septembre, à former un cabinet de ministres "compétents" et "indépendants" dans un délai de deux semaines. Mais samedi, M. Adib, chargé le 31 août de le former, a jeté l'éponge, mettant en avant l'inexistence d'un consensus entre les partis en dépit de l'urgence de mener les réformes réclamées par la communauté internationale pour débloquer des milliards de dollars d'aide. "La page Moustapha Adib tournée, et maintenant ?", écrit en une le quotidien francophone L'Orient-Le Jour, parlant de "saut dans l'inconnu, voire même d'une autoroute vers +l'enfer+", "Un renoncement aux graves répercussions et les regards tournés vers Macron", titre le quotidien arabophone Annahar. Les craintes vont crescendo d'une dégradation supplémentaire de la situation dans le pays, où la classe dirigeante quasi inchangée depuis des décennies est accusée de corruption, d'incompétence et d'indifférence par une grande partie de la population. Selon la Constitution, le chef de l'Etat doit désormais mener de nouvelles consultations parlementaires contraignantes pour désigner un Premier ministre. Mais ce processus risque, une nouvelle fois, de s'éterniser, voire d'échouer. Le cas échéant, le

Liban se retrouverait avec un gouvernement "boiteux" chargé des affaires courantes, qui ne peut "prendre aucune décision" ou "négocier avec le Fonds monétaire international (FMI) un plan de relance économique", explique à l'AFP Maya Yehya, directrice du centre Carnegie à Beyrouth. L'Etat, en faillite officielle, avait amorcé en mai des pourparlers avec le FMI ayant tourné court. Avec M. Adib, "il y avait une chance et beaucoup de pression pour former un gouvernement. Cela ne s'est pas produit, ce qui signifie que le problème est plus grand" que les considérations locales, estime Sami Atallah, directeur du Centre libanais d'études politiques, en allusion aux tensions géopolitiques, notamment entre les Etats-Unis et l'Iran, au sujet du Liban. La formation du gouvernement a été entravée par les revendications du Hezbollah et de son allié Amal qui réclamaient le portefeuille des Finances. Selon les observateurs, leur obstination est liée aux sanctions américaines imposées à un ministre d'Amal, qui était aux Finances, et à deux compagnies affiliées au Hezbollah. "Un tel degré d'irresponsabilité, quand le sort du Liban et de son peuple est en jeu ! Politiciens, avez-vous vraiment saboté cette chance unique créée par la France

?", s'est insurgé samedi le coordinateur spécial de l'ONU pour le Liban, Jan Kubis. Les craintes pour le pays sont également d'ordre sécuritaire avec une recrudescence des violences. Dimanche, deux soldats ont été tués par des "terroristes" selon l'armée, au lendemain de la mort de neuf membres d'une cellule liée au groupe jihadiste Etat islamique au Liban nord. M. Adib avait succédé à Hassan Diab qui avait démissionné après l'explosion dévastatrice le 4 août dans un entrepôt où étaient stockées d'importantes quantités de nitrate d'ammonium au port de Beyrouth : plus de 190 morts, plus de 6 500 blessés et des quartiers détruits. C'était le drame de trop dans un pays souffrant d'une hyperinflation et d'une paupérisation à grande échelle de sa population, sans oublier la pandémie de Covid-19. Lundi, Michel Aoun, un allié du Hezbollah, avait averti que le Liban se dirigerait vers "l'enfer" en l'absence d'un nouveau gouvernement. Pour le politologue Karim Bitar, "à défaut d'aller en enfer, nous assisterons probablement à une escalade de la violence, à une fragilisation des institutions publiques, à une aggravation de la crise économique et à une vague d'émigration".

R.I

YÉMEN

Accord historique sur un échange de 1 081 prisonniers

Le gouvernement yéménite et les rebelles Houthis se sont mis d'accord sur un échange de 1.081 prisonniers, après une semaine de discussions en Suisse, présenté comme le "plus important" de l'histoire du conflit. L'envoyé spécial de l'ONU pour le Yémen, Martin Griffiths, a salué hier devant des journalistes et les délégations yéménites cet échange qu'il a qualifié de "plus important" dans l'histoire de la guerre qui dure depuis 2014. Il a également indiqué que les délégations avaient accepté de se retrouver "pour négocier de nouvelles libérations", lors de l'annonce dans un chalet d'un grand hôtel de Gilon, sur les hauteurs du lac Léman. Les chefs de délégation des deux parties - qui n'ont pas fait de déclaration - se sont serrés la main et embrassés, sous les regards de M. Griffiths et du directeur régional du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) pour le Proche et le Moyen-Orient, Fabrizio Carboni. Dans le cadre d'un accord de paix parrainé par l'ONU et conclu en Suède en 2018, le gouvernement, appuyé par une coalition militaire menée par l'Arabie saoudite, et les rebelles Houthis soutenus par l'Iran ont convenu d'un échange d'environ 15 000 détenus au total. Depuis, les deux parties ont déjà échangé sporadiquement des prisonniers. Mais la libération de centaines de loyalistes et d'insurgés représenterait le premier échange à grande échelle depuis le début de la guerre. L'accord, qui doit être mis en œuvre dans deux semaines, porte sur la libération de "681 rebelles et de 400 membres des forces gouvernementales (et alliées), dont 16 Saoudiens et 4 Soudanais", a dit à l'AFP un membre de la délégation gouvernementale ayant requis l'anonymat. Selon lui, la libération par les rebelles du frère du président yéménite Abd Rabbo Mansour Hadi, le général Nasser Mansour Hadi, a été reportée. "Nous savons tous qu'il est maintenant essentiel d'avancer rapidement et de manière décisive vers la mise en œuvre" de l'accord conclu en Suisse, a souligné l'envoyé de l'ONU.

"GARANTIES SÉCURITAIRES" LE CICR VA SUPERVISER LE RETOUR DES PRISONNIERS AUPRÈS DE LEURS FAMILLES.

"Cette libération soulagera les souffrances de nombreux détenus et de nombreuses familles qui attendent depuis si longtemps d'être réunies", a affirmé Fabrizio Carboni, lors de l'annonce. "En tant qu'intermédiaire neutre (...), nous sommes prêts à aider à la libération une fois que le plan de mise en œuvre aura été approuvé", a-t-il poursuivi. Le responsable du CICR a qualifié l'accord d'"étape très positive" mais a appelé les parties à s'entendre rapidement sur les étapes, les questions logistiques et les garanties sécuritaires afin que "cette opération (...) devienne réalité". Selon M. Carboni, le CICR est "convaincu que cette libération (...) contribuera à renouveler des pourparlers de paix solides et valables". M. Griffiths avait alerté mi-septembre sur des "combats intensifiés, des besoins humanitaires accrus et la pandémie de Covid-19 qui fait des ravages" au Yémen, qui "s'écarte de la route de la paix". L'accord a été salué par le gouvernement et les rebelles, le chef de la diplomatie yéménite Mohammed al-Hadhrami demandant qu'il soit appliqué "sans retard". La télévision Al-Massirah, contrôlée par les Houthis, a rapporté que les deux camps avaient pris l'engagement d'appliquer l'accord. Elisabeth Kendall, spécialiste du Yémen à l'Université d'Oxford, y a vu "un pas positif", tout en estimant que "l'échange des prisonniers n'est pas de nature à combler le fossé entre les parties en conflit pour que les négociations de paix puissent commencer". Le nombre de détenus est "loin de celui convenu en Suède", a-t-elle souligné. Le conflit au Yémen a fait des dizaines de milliers de morts, pour la plupart des civils et entraîné ce que l'ONU décrit comme étant la pire crise humanitaire dans le monde. "Nous nous réjouissons de nous réunir à nouveau très bientôt pour discuter de nouvelles libérations mais aussi, bien sûr, pour veiller à ce que cette libération se fasse rapidement et efficacement et de manière complète", a conclu M. Griffiths.

R.I

IRAN

Nouveau missile sur fond de tensions avec les États-Unis

Une démonstration de force ? Les gardiens de la Révolution islamique, l'armée idéologique de l'Iran, ont dévoilé hier un nouveau missile balistique antinavire d'une portée « probable » de plus de 700 km, sur fond de tensions avec les États-Unis, a rapporté l'agence de presse Tasnim. Selon l'agence réputée proche des ultraconservateurs, le missile « Zolfaghar Bassir » a une portée « probable » de plus de 700 km, soit plus de deux fois la portée du dernier missile de type sol-mer présenté

par l'Iran en 2017 et baptisé Hormuz-2. D'une « portée maximale de 300 km », Hormuz-2 avait été testé « avec succès » en mer d'Oman, selon Téhéran.

UNE EXPOSITION QUI « MONTRÉ LE POUVOIR DISSUASIF » DE L'IRAN

L'agence Tasnim a publié des images du nouveau missile à l'inauguration à Téhéran du Parc aérospatial national, présenté comme « l'exposition des capacités stratégiques de la force aérospatiale » du pays. « Cette

exposition montre le pouvoir dissuasif » de l'Iran, a indiqué le chef des gardiens de la Révolution, le général Hossein Salami. Les tensions sont vives entre l'Iran et les États-Unis, plus d'une semaine après qu'un porte-avions américain a traversé le détroit d'Ormuz, passage stratégique que l'Iran menace régulièrement de bloquer. L'Iran a inauguré jeudi une nouvelle base maritime près de l'entrée de ce passage, par lequel transite un cinquième des exportations pétrolières maritimes, afin d'assurer sa « domination »

dans les eaux du Golfe. Le gouvernement américain a essuyé mi-août un revers tentant au Conseil de sécurité des Nations unies dans sa tentative de prolonger l'embargo sur les armes conventionnelles visant Téhéran, qui expire en octobre. Le détroit d'Ormuz et les eaux environnantes du Golfe ont été l'an dernier le théâtre de fortes tensions entre l'Iran et les États-Unis, quand des navires ont fait l'objet d'attaques mystérieuses, des drones abattus et des pétroliers saisis

AFP

L'Afrique, perpétuel cobaye de « Big Pharma » ?

Les rumeurs dont bruissent les réseaux sociaux en Afrique pointent du doigt un Occident nécessairement coupable de la pandémie de Covid-19, ou les essais liés à la recherche de traitements. « Nécessairement » : tel est justement le mot qui a fait bondir, dans le discours alarmiste tenu le 27 mars sur l'Afrique par le secrétaire général des Nations unies António Guterres : « Et même si la population est plus jeune que dans les pays développés, il y aura nécessairement des millions de morts ». Beaucoup ont aussitôt conclu à un plan prémédité.

« L'Afrique aura bientôt des cadavres dans les rues », prévoyait de son côté à la mi-avril la philanthrope américaine Melinda Gates. Ce faisant, elle s'est aussi attirée les foudres du Conseil des évêques africains, qui lui a demandé de ne pas être une « propagandiste de la mort », et a rejeté « toute forme de commentaire déprimant et horrible sur l'Afrique ». Bill Gates, fondateur de Microsoft, a été l'épicentre de rumeurs dès le début de la pandémie. Aujourd'hui encore, le journaliste néerlandais Bram Posthumus, correspondant au Mali, note à quel point l'idée est ancrée, selon laquelle « le coronavirus est un canular de Bill Gates qui veut soumettre toute la population mondiale par le biais de vaccins ».

Six mois après les discours de Guterres, l'Afrique ne représente que 5 % des cas déclarés dans le monde et 2,4 % des décès mondiaux, avec 31 500 morts au 8 septembre selon le Center for Disease Control (CDC) de l'Union africaine. Certains pays sont cités en exemple — comme le Sénégal, 298 morts au 16 septembre, classé 2e pour sa gestion de la crise sur 36 pays étudiés par la revue Foreign Policy, juste après la Nouvelle-Zélande.

Des théories du complot alimentaires par la mémoire d'expériences réelles

Il n'empêche : les théories du complot qui circulent autour du Coronavirus et d'un éventuel vaccin ont toujours le vent en poupe. Elles reposent en partie, en Afrique, sur le socle d'expériences réelles que la mémoire collective n'a pas occultées. Ce souvenir va des expériences de stérilisation forcée en Namibie au XIXe siècle (durant la colonisation allemande) jusqu'aux programmes de guerre bactériologique contre les populations noires pendant le régime de l'apartheid en Afrique du Sud (1948-1991), en passant par des scandales pharmaceutiques à répétition.

Juin 2005. « Les théories du complot s'inscrivent dans une histoire de la santé et de la médecine qui considère l'homme blanc comme la figure du démon, qui en veut à tout prix à la vitalité de l'Afrique, explique Parfait Akana, sociologue de la santé et directeur du Muntu Institute au Cameroun. C'est un alibi un peu facile, dans la mesure où chez nous, les véritables ennemis de la vitalité africaine sont les dirigeants et les responsables économiques, qui n'ont pas toujours été d'une grande exemplarité dans les soins à la vie comme premier principe régalien incombeant à un État. »

Au Cameroun, un roman récent de Mutt-Lon, *Les 700 aveugles de Bafia*, relate l'histoire vraie d'un essai pharmaceutique mené dans les an-



nées 1920 par des médecins français contre la maladie du sommeil, et qui a répandu la cécité.

Les résistances de l'Afrique du Sud face au sida

Réelles, aussi, les méthodes extrêmes du « Docteur de la mort », le surnom donné à Wouter Basson en Afrique du Sud. Ce cardiologue qui exerce toujours au Cap a mené de 1981 à 1993 le Project Coast, un programme de guerre chimique et bactériologique contre les Noirs. Acquitté en 2002, il s'est vanté à la télévision de « cas d'empoisonnement légitimes », qui ont tellement bien marché que « pas un seul n'a pu déboucher sur une identification claire du poison ».

Frank Chikane, un vétéran de la lutte contre l'apartheid, a échappé de justesse à la mort après avoir été intoxiqué par un poison étouffant déposé sur ses vêtements. L'une des 24 substances mortelles sur lesquelles travaillait le « virtuose » Wouter Basson. Il aurait aussi œuvré, dans les années 1980, à la production massive de mandrax, drogue sédatrice à base de Valium, déversée dans les townships pour étouffer la révolte qui grondait. Durant des auditions du Conseil de l'ordre des médecins, certains témoins ont révélé en 2012 que des recherches avaient été menées dans le cadre du Project Coast pour utiliser la bactérie du choléra ou le virus du sida. Est-ce ce passé encore très présent qui a poussé le président Thabo Mbeki, au pouvoir de 1999 à 2008, à remettre en cause le lien entre VIH et sida ainsi que l'efficacité des traitements antirétroviraux ? Pendant quatre ans, de 1999 à 2003, le suc-

cesseur de Nelson Mandela aura en effet critiqué les pressions exercées par les grands groupes pharmaceutiques, les présentant même comme soutenues par la CIA. Mbeki a notamment refusé de distribuer des antirétroviraux à une population en proie à des taux de prévalence parmi les plus forts au monde, suscitant une fronde menée par les activités de Treatment Action Campaign (TAC). Le sida était-il perçu au sommet de l'État comme « une maladie de Blancs destinée à tuer des Noirs », comme insistait la rumeur d'alors en Afrique du Sud ?

Janvier 2012. Il a fallu attendre octobre 2003 pour que Thabo Mbeki accepte la distribution d'antirétroviraux, jusque là interdits dans le système de santé publique. Sa ministre de la santé, surnommée « Docteur Betterave » parce qu'elle préconisait aux malades de renforcer leur immunité en mangeant de la betterave, du citron et du gingembre, a continué sur cette ligne jusqu'à la démission du gouvernement en 2008. Ce n'est qu'ensuite que les antirétroviraux ont été distribués à grande échelle, permettant de sauver des vies. Des scientifiques ont estimé que plus de 300 000 Sud-Africains sont morts au début des années 2000 faute d'accès aux traitements.

Essais sauvages du Trovan au Nigeria

Les manigances des grands groupes pharmaceutiques, exposées dans *La constance du jardinier*, un roman de John Le Carré, ne relèvent pas non plus de la pure fiction. Le livre, adapté au cinéma, est basé sur le scandale du Trovan (ou trovafloxacin), au Nigeria. Plusieurs procès

ont suivi un essai « sauvage » de cet antibiotique, réalisé en 1996 par Pfizer. Le médicament, mis sur le marché en 1997, a été retiré en raison de ses effets secondaires.

Ce n'est qu'à la suite d'une enquête du Washington Post publiée en 2000 sur les essais cliniques des laboratoires pharmaceutiques dans les pays en développement, que le ministère de la santé du Nigeria forme une commission d'enquête. Celle-ci rédige en 2001 un rapport sur ce qui s'est passé à Kano en 1996. Une centaine d'enfants ont reçu du Trovan en pleine épidémie de rougeole et de méningite, sur un accord oral des parents. Une autre centaine a pris un autre antibiotique. Sur les 200 enfants traités, 5 sont morts dans le groupe Trovan et 6 dans l'autre groupe, sans lien avéré avec la molécule, mais beaucoup ont développé des lésions au cerveau, de la surdité et des paralysies.

Le rapport, curieusement mis sous le boisseau, est sorti d'un tiroir en 2006, envoyé par un anonyme au Washington Post. Après bien des plaintes déposées par les familles, l'État de Kano et le Nigeria, Pfizer a négocié en 2009 un accord amiable à Rome en présence de deux anciens présidents, le Nigérian Yakubu Gowon et l'Américain Jimmy Carter. Le laboratoire allemand verse alors une indemnité de 75 millions de dollars, répartie entre les familles des victimes et l'État fédéré de Kano, et achève en 2013 d'y construire un nouvel hôpital.

Un « mépris historique » pour la « race » noire

Les rumeurs et autres théories du complot, phénomènes universels, «

trouvent aussi leur source en Afrique dans les comptes mal soldés de la colonisation, analyse le sociologue Francis Akindès, de l'université de Bouaké, en Côte d'Ivoire. Il y a ce soupçon du Blanc qui ne veut pas partir et garde un mépris historique pour la race noire. Mépris porté par les écrits de Hegel, Voltaire, Montesquieu et bien d'autres « humanistes » européens. Tout élan en direction de l'Afrique est perçu comme une émanation de ce double être déjà présent chez les humanistes, qui pensent l'humanité sans autre race que la caucasienne. Du coup, les « non caucasiens » ne se sentent pas en sécurité et voient dans les démarches occidentales un retour constant à ces faits et à ces références historiques. Il faut l'avouer, les intellectuels africains ont recyclé ces thèses et les imaginaires en sont meublés. Ces perceptions refont surface et gangrènent complètement la relation entre les mondes et les civilisations. Tout est suspecté, tout est regardé avec beaucoup de méfiance. »

Les propos échangés le 2 avril sur LCI par deux responsables de la santé française, selon lesquels on pourrait tester des vaccins du BCG en Afrique pour voir s'ils aident les personnels soignants à lutter contre le coronavirus, n'ont fait qu'enflammer une indignation latente. Une large partie de l'opinion en Afrique, parce qu'elle se sent perçue comme cobaye, est aujourd'hui catégoriquement opposée à tout essai de vaccin sur le continent.

PAR SABINE CESSOU
Source : Les blogs du Diplo